



Migration interne et entrepreneuriat des jeunes en République démocratique du Congo

Par Alain Kikandi Kiuma, Allegra K. Mbuyi, Christian Kamala Kaghoma et Joelle Mukenyi

En 2012, avec l'appui financier du Département du Royaume-Uni pour le Développement International (UK Aid) et du Centre de recherches en développement international (CRDI) du Canada, PEP a lancé un nouveau programme de recherche et de renforcement des capacités pour « l'analyse de politiques liées à la croissance et l'emploi » dans les pays en développement.

Ce document résume les principaux objectifs et résultats issus de l'un des projets sélectionnés et soutenus dans le cadre de la première phase de mise en œuvre du programme (2013-2014).

Dans cette étude, une équipe de chercheurs locaux met en évidence le lien entre la forte mobilité des jeunes en RDC et leur engagement dans l'entrepreneuriat

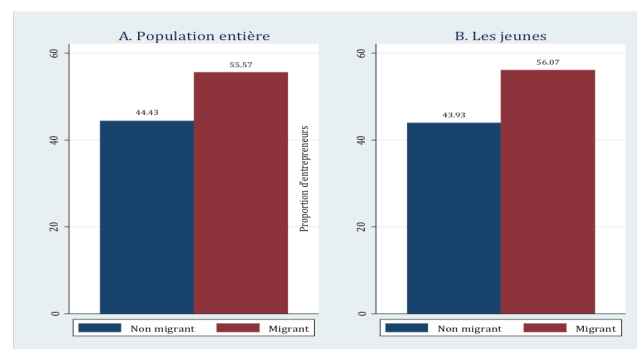
Emploi et migration en R.D.C.

Dès le début des années 1990, la République démocratique du Congo (RDC) a expérimenté une période trouble marquée par les pillages des entreprises en 1992 et 1993, les guerres de 1996 et 1998-2001 et des conflits inter-ethniques - notamment dans les provinces de l'Est du pays (Nord Kivu, Sud Kivu, Ituri et Nord Katanga). De ces bouleversements ont résulté notamment la destruction de l'outil productif, l'amplification du chômage - celui des jeunes en particulier - de la pauvreté et de l'informalité de l'économie.

D'après la Banque Centrale du Congo (Rapport annuel de 2012), le taux de chômage moyen a évolué entre 49,1% et 60,8% entre 2002 et 2010, pour revenir à 50,3% en 2012. Par ailleurs, la majorité des personnes à l'emploi travaille dans le secteur informel agricole, qui n'offre que très peu de possibilités de sortir de la pauvreté. Seulement moins de 12% de la main d'œuvre active est employée dans le secteur formel, dont 4% dans le secteur privé et 8% dans le secteur public.

Et pourtant, le retour progressif de la paix à partir de l'année 2001 a permis à la RDC de renouer avec la croissance économique. Au cours de la période 2002-2005, le taux de croissance moyen était de 5%, mais cette croissance n'a pas été suffisante pour améliorer les conditions du marché de l'emploi. La volonté affichée du Gouvernement de réduire la pauvreté par la création d'emplois, telle qu'exprimée à travers les documents officiels - notamment le document de Stratégie de la Croissance et de Réduction de la

Figure 1: Répartition (%) des entrepreneurs migrants et non-migrants en RDC; popul. entière vs jeunes



Pauvreté (DSCR) de 2005 - ne s'est pas encore traduite par une véritable politique d'emploi ciblant spécifiquement les jeunes. Ainsi les conditions d'accès à l'emploi sont restées peu favorables à l'ensemble de la population active, et plus particulièrement pour celle âgée de 15 à 35 ans, dont le taux de chômage dans les zones urbaines varie entre 30 et 40%.

Face à ces conditions, de nombreux travailleurs ont décidé d'opter pour la stratégie de migration interne afin d'explorer d'autres opportunités d'insertion professionnelle. En effet, malgré la destruction d'infrastructures de transport du fait de la longue période de guerre qu'elle a traversé, la RDC a une population dont la mobilité au sein du territoire national est des plus importantes, avec un taux de plus de 20% - particulièrement parmi les jeunes de 15 à 30 ans.

Attirés par la diversité d'opportunités que procure celle des ressources à travers le pays, ces migrants sont nombreux à s'orienter vers des activités entrepreneuriales dans leurs nouvelles localisations.

Méthodes et données

En utilisant les données de la 2e phase de l'enquête nationale 1-2-3, réalisée en 2005 par l'Institut National de la Statistique de la RDC (auprès de 10 231 individus âgés de 15 à 35 ans), cette étude vise à évaluer l'impact de la migration interne sur la propension des jeunes à s'installer sur le marché du travail comme entrepreneurs. Ainsi, les chercheurs ont appliqué à ces données une série de techniques d'analyse économétrique, de manière à dresser le profil du jeune migrant interne, faire ressortir les déterminants de sa décision de migrer ainsi que les zones de destination privilégiée, et enfin établir le lien entre ce profil et l'engagement dans l'entrepreneuriat.

Principaux résultats

Déterminants de la décision de migration

Les résultats de l'analyse des données suggèrent que les principaux facteurs influant la décision de migration des jeunes, en RDC, sont:

- **Les disparités économiques et sociales entre provinces**

Les provinces dont le niveau du PIB est relativement élevé et celles qui sont prospères sont préférées par les migrants. La ville province de Kinshasa et la province de Katanga, par exemple, ont reçu respectivement 20,81% et 10,41% des migrants. La province de Bandundu, l'une des plus pauvres du pays, vient en troisième position, probablement dû à sa proximité avec Kinshasa. En effet, il semble que pour la majorité des migrants présents dans cette province, la ville province de Kinshasa serait leur destination finale.

- **La zone de résidence, le statut matrimonial et le genre du migrant**

En effet, le fait de vivre en couple (soit marié ou en union libre) accroît de 30% la propension à migrer, tandis que le fait d'être une femme augmente celle-ci de 17,6%. Lorsqu'un individu réside dans une zone rurale, la probabilité qu'il migre augmente de 28,7%. Il semble que la variable éducation, cependant, n'exerce pas d'influence significative sur la probabilité de migration.

Déterminants du choix entrepreneurial

La grande majorité des jeunes migrants en RDC sont insérés sur le marché du travail sous le statut d'entrepreneur. En fait, les résultats de l'analyse ont permis d'identifier un **effet positif de la migration sur la propension de s'installer comme entrepreneur dans le secteur informel de l'économie**. La migration accroît en effet de **35%** la probabilité pour qu'un individu exerce à titre d'indépendant dans ce secteur.

Néanmoins, si de manière générale les individus les plus éduqués ont tendance à s'orienter vers les emplois salariés du secteur formel, il s'est avéré qu'avoir un **niveau d'éducation secondaire ou post-secondaire augmente de 8% la probabilité d'exercer une activité indépendante dans le secteur formel**.

Par contre, pour les individus sans éducation et d'un niveau d'éducation primaire, il semble que ce soit le manque d'opportunités au niveau des emplois salariés dans le secteur formel qui les pousserait davantage vers les activités indépendantes dans le secteur informel.

Tableau 1: Secteurs d'activité des jeunes entrepreneurs migrants selon leurs niveaux d'études

		Secteur d'activité du migrant					Total
		Agriculture	Industrie	Commerce	Service	Autres sect.	
Niveau d'études	Aucun	67.32	1.82	5.47	16.68	8.71	100.00
	Primaire	47.55	4.11	10.16	28.71	9.48	100.00
	Second. sans diplôme	40.93	2.24	8.81	25.74	22.29	100.00
	Second. achevé	36.36	4.88	7.47	43.75	7.53	100.00
	Universitaire	15.11	6.96	13.53	54.05	10.36	100.00
Total		54.70	3.13	7.91	24.74	9.51	100.00

Implications et recommandations pour les politiques

Les résultats des analyses suggèrent également que la **relaxation des contraintes liées à l'accès au crédit** pourrait permettre aux jeunes migrants entrepreneurs d'améliorer non seulement leur propre situation sur le marché du travail, mais également celle de leurs familles.

Ainsi, le **renforcement des structures institutionnelles d'accompagnement, d'information et de financement des activités entrepreneuriales** pourrait contribuer à l'émergence de l'entrepreneuriat et la réduction de la pauvreté, et ainsi contribuer à la réduction de la dépendance des jeunes. L'accompagnement et l'information, notamment, devraient être mis en œuvre de manière à influencer sur la qualité des emplois créés par les jeunes entrepreneurs.

Une attention particulière devrait être accordée aux jeunes entrepreneurs ayant un niveau d'éducation relativement élevé, pour lesquels a été constatée une propension élevée à démarrer une activité entrepreneuriale dans le secteur formel. Il en résulterait alors une contribution significative à la production nationale,

mais aussi en termes de création d'emplois. La volonté du gouvernement de créer des emplois pour les jeunes pourrait donc transiter par cette voie.

Enfin, la durabilité des activités entrepreneuriales initiées par les jeunes dépend forcément de la qualité d'emplois qu'elles génèrent qui, pour ceux du secteur informel particulièrement, et dans une bonne mesure, passe par leur formalisation. **La mise en œuvre de politiques propres à faciliter un entrepreneuriat créateur de valeur et d'emplois décents** contribuerait ainsi, indirectement, à faire du phénomène des migrations internes un outil pour la consolidation de la paix, dans un pays post-conflits.

Le renforcement des migrations internes allant de pair avec une forte pression sur les biens publics locaux, l'amélioration de l'environnement des affaires, aussi bien pour les migrants que pour les non-migrants, exigerait donc qu'une **emphase particulière soit mise sur la provision de ces biens publics locaux**.



Ce résumé est basé sur le projet [PMMA-12488](#), réalisé grâce à l'appui technique/scientifique du Partenariat pour les politiques économiques (PEP) et au soutien financier du Gouvernement du Royaume-Uni (UK Aid) et du CRDI du Canada.

Pour en apprendre davantage sur les méthodes et résultats de cette étude, veuillez consulter le [cahier de recherche PEP 2015-07](#)